



Mes enfants ne veulent plus aller chez leur père

Par **andora**, le **07/10/2016** à **15:08**

Bonjour, rn rn je rencontre un souci. rn mes enfants ne veulent plus aller chez leur père depuis les vacances de t été. rn Un jugement a été rendu stipulant qu'ils devaient y aller un week end sur deux et la moitié des vacances. rn Les enfants ont bien entendu écrit au Jaf mais pas de retour et actuellement mon ex conjoint a déjà déposé deux plaintes contre moi pour non présentation d'enfants. rn mes enfants sont âgées de 18 ans, 13 ans et 10 ans. Celui de 18 ans n'est pas embêter mes deux filles oui. rn Si je veux être clair avec la loi je force mes filles à y aller et si je me veux un parent responsable et protéger mes enfants je ne les mets pas chez leur père. rn Comment faire dans ces cas là? rn lorsque vos enfant vous supplie de les écouter, de prendre leur demande en compte et que vous êtes contraint de faire voir vos enfants à un médecin pour crise d'angoisse la veille du week end chez leur père. rn Je ne sais plus quoi faire et le dilemme est cruel, respecter la loi.... prendre en considération le bien être de mes enfants.... rn merci de vos réponse

Par **Tisuisse**, le **07/10/2016** à **15:39**

Bonjour, rn rn Vous devez impérativement suivre le jugement du JAF, vos filles doivent aller chez leur père tant que le JAF n'a pas statué autrement. rn rn Elles peuvent cependant renouveler leur demande, par LR/AR adressée au JAF mais elles doivent motiver cette demande faute de quoi le JAF ne leur donnera pas gain de cause, le papa a des droits et il entend bien les faire appliquer.

Par **andora**, le **07/10/2016 à 16:37**

je comprend parfaitement mais sous quel délai les enfants peuvent avoir un retour du juge?
Elles rentrent chaque jour du collège dans l'attente de cette réponse.
Elles vont réécrire au JAF mais elles sont en réelle détresse et menace de fuguer de chez leur père, en sachant cela je suis d'autant moins rassurée.
Mes enfants n'ont jamais eu de soucis majeurs et c'est la première fois que je dois faire face à une situation aussi compliquée.
merci d'avoir pris le temps de me répondre

Par **Tisuisse**, le **07/10/2016 à 16:42**

Il faudrait peut-être savoir ce qui s'est passé lors de la dernière visite qui justifierait ce revirement.

Par **andora**, le **07/10/2016 à 17:14**

Le père vit avec une autre femme qui a elle même deux filles.
lorsqu'ils se sont installés ensemble dans leur maison avec trois chambres les enfants étaient répartis ainsi:
mon fils de 18 ans avec la fille de madame de 14 ans dans une chambre (je n'ai jamais cautionné cela bien entendu)
les deux filles (10 et 13 ans) avec la plus jeune des filles de madame (11 ans) dans l'autre chambre avec un espace propre à chacun. la dernière chambre restant pour les adultes.
petit à petit mes enfants ont vu leur propre espace réduit pour ensuite disparaître, mon fils dort sur le canapé et mes filles "squattent" la chambre de la plus jeune; devant aller jusqu'à frapper pour y rentrer.
Ils ne sentent pas chez eux, ni à leur place.
Leur belle mère, passe son temps à les disputer allant même à les accuser de vol sur des faits dictés par ses propres filles.
Lorsqu'ils sont là bas, on leur enlève téléphone, tv, ect alors que les enfants de madame gagent ces droits.
Les enfants vivent cela comme une injustice.
Ils ont essayé de discuter avec leur père mais celui-ci n'a pas son mot à dire et laisse faire les choses.
les vacances de la Toussaint arrivent et mes enfants refusent catégoriquement d'y aller.
Ma fille de 13 ans est en dépression et sous calmant tellement elle appréhende que je la force à y aller.
Ils sont en réelle souffrance et j'aurais pu éventuellement remettre en question la parole d'un de mes enfants mais lorsque c'est les trois qui tiennent le même discours.
Il n'y a pas violence physique mais des violences verbales et de la manipulation.
Pour nous adulte, cette situation est certainement facile à relativiser mais pour les enfants 3 jours pour un week end là bas c'est long à vivre, surtout quand ça arrive tout les 15 jours.
Je ne sais que faire et je pense que je vais prendre un avocat pour faire accélérer la procédure si cela est possible

Par **cocotte1003**, le **07/10/2016 à 19:11**

Bonjour, demandez une médiation familiale en attendant le prochain jugement. Cela permettra peut être à tout le monde de rectifier la situation, cordialement

Par **andora**, le **08/10/2016** à **11:50**

Bonjour,rnrna qui dois je demande rune médiation?rnrnEst ce que le fait de solliciter l'intervention d'un avocat accélérera la démarche?rnrnEst comment faire pour bénéficier d'un avocat gratuit pour les enfants?

Par **Tisuisse**, le **08/10/2016** à **12:26**

L'avocat gratuit : à demander au greffe de votre tribunal le dossier à remplir et la liste des avocats spécialisés pour ces enfants.rnrnMédiateur : voir avec la mairie ou le greffe du tribunal qui communiquera les lieux et horaires du médiateur.rnrnL'intervention d'un avocat faite directement à la compagne du papa des 2 filles, pourrait avoir, pour effet, un changement de comportement de cette femme et qu'elle revienne à des dispositions plus conformes au droit car elle sait qu'elle risque gros.rnrnJe pense que ce papa ne veut pas intervenir en faveur de ses filles et c'est bien dommage car il risque de les perdre définitivement, aussi je suggère une possibilité : durant les vacances ou les week-end où le papa exerce son droit de visite et d'hébergement, il loue des chambres d'hôtel, il va avec ses filles dans cet hôtel pour le week-end ainsi, ses filles ne seront plus en contact avec la compagne de leur père ni avec les filles de sa compagne. Il pourrait aussi les emmener chez ses parents à lui, donc les grands parents de ses filles, et le tour est joué. Car rien n'oblige le père à recevoir chez lui, ses 2 filles, il peut les accueillir où il veut.

Par **andora**, le **08/10/2016** à **18:37**

Je vous remercie beaucoup pour tout ces conseils.rnrnJe vais contacté le greffe sans délai lundi pour demander un dossier en espérant que le traitement de dossier ne dure pas trop longtemps.rnrnJe vais aussi voir ce qu'il est possible de faire concernant la médiation bien que je doute que le papa accepte.rnrnVous avez parfaitement compris la situation.rnrnLe papa aime ses enfants mais n'est pas prêt à intervenir pour ses enfants, j'ai même un doute quand à la réelle utilisation des plaintes à mon encontre tout en sachant que cet été il m'à ramené les enfants avec une semaine d'avance.

Par **andora**, le **09/10/2016** à **17:51**

Bonjour,rnrnLa gendarmerie vient de quitter mon domicile. rnrnJe suis convoquée devant le tribunal correctionnel en janvier.rnrnLa situation aura été très rapide.rnrnJe ne sais plus ce que je dois faire